

# Plate-forme du Collectif national contre les franchises, pour l'accès aux soins partout et pour tous et pour une sécurité sociale solidaire

## **Nous sommes pour :**

- une protection sociale basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », gérée par les salariés eux-mêmes, ouverte à toute la population, financée par la cotisation sur tous les salaires et autres éléments de rémunération, d'autres financements comme la taxation des revenus financiers devant être débattus ;
- une évolution vers la suppression de tous les restes à charge ;
- la prise en charge de la dépendance dans le cadre de la sécurité sociale ;
- un système public de santé (incluant les soins primaires, la prévention, l'information, la lutte en amont contre les causes des maladies), développé sur tout le territoire, doté de moyens suffisants pour répondre aux besoins de toute la population, s'appuyant sur des hôpitaux et maternités de proximité ;
- un secteur psychiatrique public coordonnant et assurant la continuité des soins.
- la définition démocratique des besoins de la population associant usagers, professionnels, élus sur un même plan d'égalité ;
- l'augmentation du nombre de professionnels de santé formés, un haut niveau de recrutement et l'exigence d'une répartition équilibrée sur tout le territoire ;
- une recherche publique indépendante ;
- un contrôle public des laboratoires pharmaceutiques.

## **Nous demandons la suppression :**

- des franchises et autres forfaits dont le forfait hospitalier ;
- des dépassements d'honoraires et du secteur optionnel ;
- du déremboursement des médicaments ;
- des restrictions sur les Affections de Longue Durée (ALD), la Couverture Maladie Universelle (CMU) et l'Aide Médicale d'Etat (AME) ;
- de la tarification à l'activité (T2A) .

## **Nous refusons :**

- tout transfert de prestations de l'assurance-maladie obligatoire vers les complémentaires ;
- les exonérations de la part patronale des cotisations sociales ;
- la taxation des indemnités des accidentés du travail ;
- les suppressions d'emplois hospitaliers, les fermetures d'activités et de services dont la disparition programmée de 182 blocs opératoires supplémentaires ;
- le démantèlement de la psychiatrie publique et toute instrumentalisation sécuritaire de celle-ci ;
- que l'hôpital soit géré comme une entreprise.

## **Nous exigeons :**

### **l'abrogation de la loi HPST.**

*Act up Sud-Ouest, AMDi 71, CADAC, Collectif «La santé n'est pas une marchandise», Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics, COSS 33, Ensemble pour une santé solidaire, La Santé Un Droit pour Tous, Les Sans Rien, Résistance sociale, UFAL, UNGMS; FSU, USAP-CGT, Syndicat de la Médecine Générale, Syndicat National des Professionnels de Santé au Travail, SUD santé sociaux, Union Syndicale de la Psychiatrie, Union syndicale Solidaires, Les Alternatifs, FASE, NPA, PCF, PCOF, PG*